

Les politiques néolibérales viennent d'exploser dans une crise économique, sociale et environnementale qui confirme à la fois leur inefficacité, leur coût et l'injustice qu'elles produisent. Nous sommes convaincus que notre époque est celle d'une prise de conscience par les peuples de l'unité de leur destin. Nombre de biens et de services sont appelés à entrer dans le patrimoine commun de l'humanité ce qui appelle une large appropriation sociale et la mise en oeuvre de services publics à tous niveaux : local, national, international, mondial.

Le XXI^e siècle peut et doit être l'«âge d'or» du service public.

En raison de son expérience et de son histoire, la contribution de notre pays pourrait être essentielle dans cet avènement.

Nous proposons donc de nous appuyer sur les mobilisations existantes, et qui gardent leur dynamique propre, les aspirations citoyennes, les comités existants pour ouvrir un débat très large

POUR des services publics et une fonction publique du 21^{ème} siècle efficaces et démocratiques.

www.etats-generaux-du-service-public.fr

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ

VIEILLESSE DÉPENDANCE ET ACCÈS AUX SOINS DANS UN TERRITOIRE RURAL

La loi HPST s'est mise en place envers et contre une partie importante des acteurs des hôpitaux, qu'ils soient ruraux ou citadins, locaux, généraux ou universitaires. ; ainsi que des usagers.

Elle prévoit de regrouper les centres de santé en Communautés Hospitalières de Territoire s'appuyant sur les Groupements de Coopération Sanitaire.

Nous avons combattu cette vision essentiellement financière et concentrationnaire de l'organisation de la santé.

Pour autant, dès la mise en application des décrets, cette organisation prendra effet d'autant plus facilement qu'elle a été anticipée, et qu'un cadre a été proposé à nos établissements départementaux et locaux.

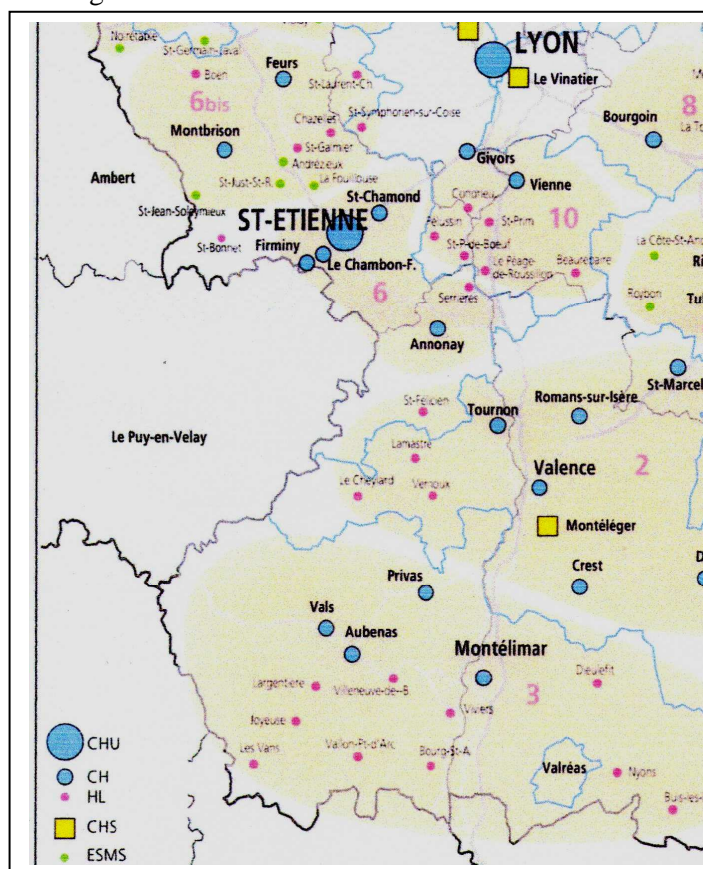
L'enjeu est important pour notre territoire rural qui doit à la fois attirer une population active exigeante, tout en assumant la prise en charge d'une autre population vieillissante et souvent dépendante.

Or les arcanes de cette prise en charge nous échappent bien souvent.

Qui n'a pas été confronté à la difficulté de trouver un lieu d'accueil pour un vieux parent en difficulté ?

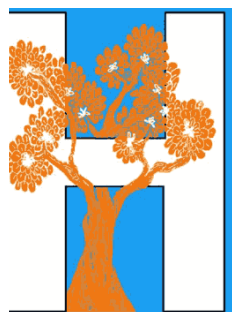
Fidèles à notre mission d'information, nous avons souhaité y voir plus clair et interroger divers acteurs de ce secteur de soins.

Nous souhaitons tout autant recueillir vos témoignages, ainsi que votre vision d'une prise en charge digne, de la santé tout au long de la vie.



Carte projets GCS (masses jaunes)

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE NOMBREUSE !!!



Les usagers de l'hôpital d'Aubenas L'association de défense de l'hôpital de Privas, Le comité de défense de la maternité de St Agrève

membres de la Coordination Nationale
des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

vous invitent aux

ETATS GENERAUX DE LA SANTE 24 avril 2010 Maison de quartier de Pont d'Aubenas VIEILLESSE DEPENDANCE ET ACCES AUX SOINS DANS UN TERRITOIRE RURAL

Horaire		Thème	Intervenants pressentis
Accueil à partir de 14H 15H- 16H30	Atelier 1	Vieillesse, dépendance, handicap, Alzheimer Etat des lieux dans notre région : les structures existantes (publiques, privées, associatives) les besoins . Lien avec l'hôpital d'Aubenas	Docteur Grosclaude médecin chef du service Léon Rouveyrol Rolland Lalauze Directeur de l'AAA Responsable de structures d'aide à domicile Responsable d'un hôpital local Assistante sociale
17H 18H30	Atelier 2	Prise en charge d'un point de vue économique et financier Différentes structures et mode de financement de chacune. La protection sociale : ce qu'elle est, ce qu'elle est devenue, ce qu'elle devrait être	M. Lazarge Directeur de la solidarité départementale (Conseil général) Mr Meunier ou un représentant de la DDASS Daniel Prada Ancien secrétaire national CGT secteur santé
19H- 20H		Apéritif- Buffet	
20H30-22H	Conférence- Débat	La loi Bachelot Quelles conséquences pour un bassin de vie rural ? Accès aux soins pour tous ? Quel aménagement du territoire sur le plan sanitaire ?	Jean-Luc Gibelin Dr d'hôpital Françoise Nay Médecin gériatre. Co-présidente de la Coordination Nationale des hôpitaux et maternités de proximité Jean Pierre Rambaud Président du comité de défense de l'hôpital de Die Ancien Conseiller Général André Lachard Vice Président de la Coordination Nationale Président du comité de défense de Valréas

Pour des États Généraux du Service Public

La réunion publique de lancement a eu lieu Jeudi 17 décembre Maison de la Mutualité à PARIS

Le comité national est constitué des organisations suivantes :

AITEC ; ATTAC ; CADAC ; CGT ; Collectif national droits des femmes ; Confédération Paysanne ; Convergence Nationale des collectifs de défense et de développement des SP ; Comité National des Privés d'Emploi CGT ; Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité ; Fondation COPERNIC ; FSU ; GU ; Les Verts ; LDH ; M'PEP, NPA ; PCF ; PG ; PS ; Résistance Sociale ; SOLIDAIRES ; Syndicat de la Magistrature ; UNEF Les Alternatifs, la FASE, l'USP, Ensemble pour une Santé Solidaire... et d'autres sont demandeurs pour être signataires.

Nos comités ardéchois sont partie prenante de cette consultation démocratique.

Ils vous proposent cette journée de réflexion dans le domaine de la santé